

#### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



# **AVIATION CIVILE**

## MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE TRANSPORTS

Direction générale de l'aviation civile

# Décision du 20 juillet 2017 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est)

NOR: TRAA1721234S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, ensemble le décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2015 modifié portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile,

#### Décide:

## Article 1er

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

- M. Yves Tatibouet, administrateur civil hors classe, directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est.
- M. Nicolas Lochanski, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est.

#### Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

- M. Fathi Benkoula, attaché principal d'administration de l'État, chef du département gestion des ressources.
- M. Marc Hego, assistant d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision finances du département gestion des ressources.

# Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatives à des contrats et des marchés, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à M. Patrick Pezzetta, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Côte d'Azur.



# MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



#### Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatives à des contrats et des marchés, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à M. François Lebailly, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Corse.

#### Article 5

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 31 et 32 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite du ressort géographique de la délégation Corse, à Mme Françoise Guette, assistante d'administration de l'aviation civile, responsable de cette entité administrative.

#### Article 6

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 30 et 31 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à Mme Patricia Barbieri, adjointe d'administration de l'aviation civile.

#### Article 7

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 31 et 32 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

Mme Françoise Girardot, adjointe d'administration de l'aviation civile.

Mme Marta Wozniak, adjointe d'administration de l'aviation civile.

Mme Hélène Picard, adjointe d'administration de l'aviation civile.

## Article 8

Délégation est donnée à Mme Marta Wozniak, adjointe d'administration de l'aviation civile, à l'effet d'effectuer les opérations de recettes liées au budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

#### Article 9

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et accords-cadres en qualité de pouvoir adjudicateur à :

- M. Yves Tatibouet, administrateur civil hors classe, directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est.
- M. Nicolas Lochanski, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjoint au directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est.
- M. Fathi Benkoula, attaché principal d'administration de l'État, chef du département gestion des ressources.
- M. Patrick Pezzetta, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Côte d'Azur.
- M. François Lebailly, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Corse.

## Article 10

La décision du 23 septembre 2015 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est) est abrogée.



### MINISTÈRE DE LATRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



## Article 11

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 20 juillet 2017.

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile, P. CIPRIANI